



## **ONUCI- 128**

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **L'ONUCI PREOCCUPEE PAR LES GRAVES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME EN COTE D'IVOIRE**

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a publié jeudi 31 mars 2005 un rapport déplorant les graves violations des droits de l'homme dans ce pays.

Malgré de légères améliorations durant les mois de janvier et de février, ces violations des droits de l'homme ont été constatées sur l'ensemble du territoire national, indique le rapport de l'ONUCI présenté devant la presse ivoirienne et internationale.

Ces violations ont été notamment l'œuvre des éléments de Forces de défense et de sécurité (FDS) et des milices armées ou non armées dans la partie sous contrôle du Gouvernement, des éléments des Forces Nouvelles dans la zone sous leur contrôle ainsi que des groupes armés et coupeurs des routes dans la zone de Confiance placée sous la supervision des forces impartiales.

Il est à noter une recrudescence de l'insécurité notamment dans la zone de confiance où le système judiciaire et l'administration ne fonctionnent pas selon les normes requises, laissant une large place à l'impunité. La sollicitation constante de l'ONUCI pour résoudre les questions de violations de droits de l'homme souligne l'urgence d'accélérer le processus de retour effectif de l'administration de l'Etat sur l'ensemble du territoire.

Toutefois, face aux interpellations de l'ONUCI qui a dépêché plusieurs missions d'enquête, le Gouvernement et les Forces Nouvelles se sont montrées disposées à coopérer pour le retour à la normale dans la situation des droits de l'Homme.

L'ONUCI a ainsi pu rencontrer à plusieurs reprises, les responsables des Ministères des Droits de l'homme, de la Justice, de la Réconciliation Nationale, de la Défense et de la Sécurité Intérieure pour discuter des cas de violation des droits de l'homme, notamment celles commises dans la ville d'Abidjan. Il en est de même avec les responsables des Forces Nouvelles à Bouaké.

\* \* \* \* \*

-----  
Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:  
Hamadoun Touré, Porte-parole,  
Tél. : +225-22483277 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-22483320  
Email : [hamadoun@un.org](mailto:hamadoun@un.org)